

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02163

Numéro SIREN : 532 827 292

Nom ou dénomination : A.A.D 33

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2022 sous le numéro de dépôt 35027

A.A.D 33

1 rue de Patissey
33140 VILLENAVE-D'ORNON

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2021 au 31/12/2021

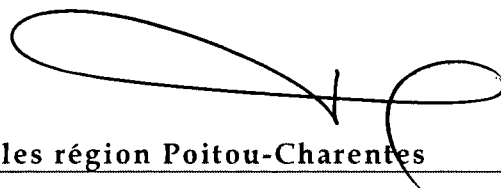
Novatis Expertise

Comptabilité - Conseils - Audit
4d, rue Cardinal - 17000 La Rochelle

Tél. : 05 46 43 50 15 - contact@novatisexpertise.com

Inscription au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables région Poitou-Charentes

**CERTIFIE CONFORME
LE GERANT.**



LE GÉNÉRAL
CENTRE COMPTABLE
LA ROCHELLE

Novatis Expertise

Comptabilité - Conseils - Audit

4d, rue Cardinal - 17000 La Rochelle

Tél. : 05 46 43 50 15 - contact@novatisexpertise.com

Inscription au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables région Poitou-Charentes

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise <u>A.A.D 33</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entreprise <u>1 rue de Pastissey 33140 VILLENAVE-D'ORNON</u>																								
SIRET <table><tr><td>5</td><td>3</td><td>2</td><td>8</td><td>2</td><td>7</td><td>2</td><td>9</td><td>2</td><td>0</td><td>0</td><td>3</td><td>0</td></tr></table>												5	3	2	8	2	7	2	9	2	0	0	3	0
5	3	2	8	2	7	2	9	2	0	0	3	0												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>												1	2	1	2									
1	2																							
1	2																							

										Exercice N dos le									
										<table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>1</td><td>0</td><td>2</td><td>1</td></tr></table>		3	1	1	2	1	0	2	1
3	1	1	2	1	0	2	1												
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	206 319				012					206 319						
		Autres *	014					016											
	Immobilisations corporelles *		028	28 255				030	17 741				10 514						
		Immobilisations financières * (1)		040	1 700				042					1 700					
	Total I (5)			044	236 273				048	17 741				218 532					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050					052											
		Marchandises *	060					062											
	Avances et acomptes versés sur commandes		064					066											
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	21 416				070	521				20 895						
		Autres * (3)	072	26 179				074					26 179						
	Valeurs mobilières de placement		080					082											
	Disponibilités		084	135 861				086					135 861						
	Charges constatées d'avance *		092	289				094					289						
Total II			096	183 745				098	521				183 224						
Total général (I + II)			110	420 019				112	18 262				401 757						
PASSIF												Exercice N		NET					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *							120					2 000						
	Écarts de réévaluation							124											
	Réserve légale							126					400						
	Réserves réglementées *							130											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)							131					39 264						
	Report à nouveau							134											
	Résultat de l'exercice							136					66 133						
	Provisions réglementées							140											
Total I								142					107 797						
Provisions pour risques et charges								Total II					154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées							156					177 015						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							164											
	Fournisseurs et comptes rattachés *							166					11 710						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)							169					105 235						
	Produits constatés d'avance							174											
Total III								176					293 959						
Total général (I + II + III)								180					401 757						
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193					(4)	Dont dettes à plus d'un an				195	113 241					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197					(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *				182	10 640					
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	10 172				(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *				184						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSO 2022

Formulaire obligatoire (article 502 *septies* A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **A.A.D 33** Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le 13/11/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
		Services *		217	218
					720 353
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitations reçues			226	9 663
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	10 904
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232 740 920
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	
	Autres charges externes *	dont crédit bail : 2 274 – mobilier : 1 008		242	104 020
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	2 972	244 16 741
	Rémunérations du personnel *			250	452 520
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	73 168
	Dotations aux amortissements *			254	4 426
	Dotations aux provisions			256	521
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	5 327
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264 656 722	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270 84 198
Produits financiers (III)	280	60	Charges financières (V)	294	3 288
Produits exceptionnels (IV)				290	3 493
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	6 735
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices *	(VII)			306	11 595
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310 66 133
B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312 66 133 314
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	11 595
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Détachements	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993	
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies)	655	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies A)	643	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies B)	645	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies C)	647	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies D)	648	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 duodecies E)	641	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies F)	990	Deduction exceptionnelle (Art 39 duodecies G)	649	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2				352 11 728 354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356	
Déficits antérieurs reportables *	17 432	dont imputés sur le résultat :		360 17 432	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2				370 60 296 372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-CSD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : A.A.D 33						Néant ☐ *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	206 319	402		404		406	206 319	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	13 709	442	8 931	444	13 290	446	9 349	
	Installations générales, agencements divers	450	8 781	452		454		456	8 781	
	Matériel de transport	460	2 603	462	1 409	464	1 380	466	2 633	
	Autres immobilisations corporelles	470	7 491	472		474		476	7 491	
Immobilisations financières		480	1 400	482	300	484		486	1 700	
TOTAL		490	240 303	492	10 640	494	14 670	496	236 273	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	8 219	532	2 313	534	7 425	536	3 107	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	6 358	542	878	544		546	7 236	
	Matériel de transport	550	1 386	552	376	554	510	556	1 251	
	Autres immobilisations corporelles	560	5 288	562	858	564		566	6 147	
TOTAL		570	21 250	572	4 426	574	7 935	576	17 741	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	Matériel industriel	Matériel de trans								
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1	13 290	7 425	5 866		(5 865)					
2	1 380	510	870		(870)					
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578 14 670	580 7 935	582 6 735	584	586 (6 735)	581	587	589		
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596 (6 735)	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : État préparatoire

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : A . A . D 33										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	521	654		656	521		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682	521	684		686	521		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	17	432							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis									
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter									
Déficits imputés		983	17	432							
Déficits reportables		984	(0)								
Déficits de l'exercice		960									
Total des déficits restant à reporter		970	(0)								
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	2 800
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	2 800
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	92 895
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	19 801
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 401 756,57 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 66 133,21 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3,
Règlement CRC n°2000-06 du 07 décembre 2000 sur les passifs,
Règlement CRC n°2002-10 du 12 décembre 2002 et 2003-07 du 12 décembre 2003 sur les amortissements et provisions,
Règlement CRC n°2004-06 du 23 novembre 2004 sur les actifs,
Règlement CRC n°2005-09 du 03 novembre 2005.

Les conventions générales comptables :

Les conventions générales comptables appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- indépendance des exercices.

Immobilisation corporelles et incorporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leurs coûts d'acquisition.

Un test de dépréciation des immobilisations est réalisé à la clôture de chaque exercice. Lorsque la valeur actuelle se révèle être inférieure à la valeur nette comptable une dépréciation est pratiquée pour la différence.

Composants :

Les éléments principaux d'immobilisations corporelles devant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, sont comptabilisés séparément dès l'origine et lors des remplacements.

Amortissements :

Les amortissements sont calculés suivant le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif et à défaut selon le mode linéaire.

Dans le cadre de la méthode simplifiée prévue en faveur des PME (règlement 05-09 du CRC du 3 novembre 2005), les immobilisations non décomposables sont amorties sur leur durée d'usage, tandis que les immobilisations décomposables sont amorties sur la durée réelle d'utilisation.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du dernier prix d'achat connu ».

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 206 319

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	206 319		206 319	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	206 319		206 319	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 236 273

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	206 319			206 319
Immobilisations corporelles	32 585	10 340	14 670	28 255
Immobilisations financières	1 400	300		1 700
TOTAL	240 303	10 640	14 670	236 273

Amortissements et provisions d'actif = 17 741

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	21 250	4 426	7 935	17 741
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	21 250	4 426	7 935	17 741

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	206 319	0	206 319	Non amortiss.
Materiel industriel	9 349	3 107	6 242	de 3 à 8 ans
Instal agenc. divers	8 781	7 236	1 545	de 3 à 10 ans
Materiel de transport	2 633	1 251	1 381	de 3 à 8 ans
Mat. bureau & informatique	6 076	4 915	1 160	de 1 à 10 ans
Mobilier	1 415	1 231	184	de 5 à 10 ans
TOTAL	234 573	17 741	216 832	

Etat des créances = 49 585

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 700		1 700
Actif circulant & charges d'avance	47 885	47 885	
TOTAL	49 585	47 885	1 700

Provisions pour dépréciation = 521

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		521			521
Comptes financiers					
TOTAL		521			521

Charges constatées d'avance = 289

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 2 000**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	200	10,00	2 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	200	10,00	2 000

Etat des dettes = 293 959

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	177 015	63 774	113 241	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	11 710	11 710		
Dettes fiscales & sociales	103 693	103 693		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 541	1 541		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	293 959	180 718	113 241	

Charges à payer par postes du bilan = 32 816

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 151
Dettes fiscales & sociales	28 665
Autres dettes	
TOTAL	32 816

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT*****Ventilation du chiffre d'affaires = 720 353***

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	720 353	100,00 %
TOTAL	720 353	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS*****Rémunération des dirigeants***

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Annexes aux comptes annuels (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 289

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	289
TOTAL	289

Charges à payer = 32 816

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues(40810000)	4 151
TOTAL	4 151

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel - congés payés(42820000)	24 807
Org soc congés payés(43820000)	3 858
TOTAL	28 665

Annexes aux comptes annuels (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
b) Nombre d'actions émises	200	200	200	200	200
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	720 353	526 644	701 372	630 429	499 498
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	82 675	-11 989	23 181	40 380	33 808
c) Impôt sur les bénéfices	11 595		2 481	1 605	1 165
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	71 080	-11 989	20 700	38 775	32 643
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	66 133	-17 432	14 058	33 438	28 690
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	355	-60	103	194	163
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	331	-87	70	167	143
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	445 520	405 840	481 319	428 811	314 174
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	80 168	59 300	74 119	63 442	49 970

Observations complémentaires

« A.A.D.33 »

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros

Siège social : 1 rue Pastissey

33140 VILLENAVE D'ORNON

532 827 292 R.C.S BORDEAUX

AFFECTATION DES RESULTATS

Exercice clos le 31 décembre 2021

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Extrait du rapport de gestion

X - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

L'affectation des résultats proposée est conforme à la loi et aux statuts de la société.

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 66.133,21 € de la manière suivante :

- A la distribution de dividendes 66.133,21 €

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juin 2022.

RESOLUTION VOTEE DE L'AFFECTATION DES RESULTATS

Extrait des décisions de l'associée unique du 30 juin 2022

TROISIEME DECISION **AFFECTATION DES RESULTATS**

L'associée unique **DECIDE** d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé clos au 31 décembre 2021, s'élevant à 66.133,21 € de la manière suivante :

- A la distribution de dividendes 66.133,21 €

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juin 2022.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

Pour extrait certifié exact,

La Gérance
Vincent POIRIER

